Les questions des élus de la liste « Etréchy, ensemble et Solidaires », Conseil du vendredi 6 juin 2014. 21h, salle de la Mairie.

I) Activité de pêche : accès dangereux à la RN 20.

Notre groupe est intervenu plusieurs fois Au sujet de l'activité de pêche à la truite le long de la RN 20 au Sud de la Commune.

Pour mémoire, la majorité nous avait indiqué au Conseil municipal du 24 mai et à celui du 29 juin 2012 qu'il était «effectivement consternant de voir la lenteur avec laquelle cette affaire semble traitée» et qu'il était prévu de «relancer la DRIEE et le Département pour qu'une réactivation de ces plaintes soit faite». Quels en ont été les développements depuis un an ?

L'affichage publicitaire mis en place était irrégulier et un procès verbal devait être dressé avec un arrêté de mise en demeure sera pris en application de l'article L 581-26 du code de l'environnement suivi d'un arrêté de mise en recouvrement de l'astreinte. Pouvez-vous nous informer de la suite donnée ?

II) Accessibilité.

La nouvelle commission accessibilité n'a pas encore été mise en place. Pouvez-vous nous indiquer quand cela sera fait ? Qu'en est-il du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) rendu obligatoire depuis le 27 décembre 2009 ?

III) Questions sur les rythmes scolaires.

- Pourquoi les parents n'ont-ils pas reçu de note explicative au cours de l'avancée du projet, ou au moins une fois avant le dépôt en préfecture du 6 juin, par une distribution à l'école, en leur présentant les arguments retenus pour le samedi? Quelle information leur est destinée dorénavant?
- La réforme ayant été assouplie par le nouveau ministre et permet de nouvelles opportunités. En avez-vous tenu compte ? Si oui, quelles sont-elles ? Quand le Conseil municipal sera-t-il également informé, car, à part les questions de notre groupe posées régulièrement depuis la motion de novembre 2013 demandant le recul de l'application de la réforme à la rentrée 2015, aucune présentation du sujet n'a eu lieu en Conseil, alors qu'un des buts de cette réforme est d'y associer la commune. Pouvez-vous nous transmettre une copie de la proposition d'aménagement des rythmes scolaires envoyée à l'Inspection Académique ?
- Pourquoi votre choix s'est-il tourné sur le samedi matin au lieu du mercredi matin alors que la majorité des parents d'Etréchy se seraient exprimés dans les sondages des RPE pour le mercredi ? Qu'en est-il des autres communes ?